

SEMAINE DES SENTIERS : PLANNING DE L'ACTION

Pas de timing spécifique à respecter. L'important étant d'être prêt pour la semaine du mois d'octobre. En plus des actions directement réalisées durant la semaine, la Semaine des Sentiers est le moment dans l'année où on fait le bilan et la promotion de tous ce qui a été fait et/ou se met en projet au cours de l'année. Il est donc important de communiquer sur tout ce qui a été ou sera entrepris pour les petites voiries publiques : un chantier réalisé durant l'été peut être mis à l'honneur par une inauguration durant la Semaine de Sentiers au mois d'octobre.

1. Dès le mois de mai

Constitution d'un petit groupe porteur

Prise de contact avec la commune : envoi du courrier type pour votre commune : "Information et demande de contact"

Inscription au projet Semaine des Sentiers sur le site de Sentiers.be

2. Août et septembre

Planifier le côté technique de l'activité et la distribution des tâches (la liste des outils nécessaires, déroulement de la journée, plan de la réhabilitation...)

Commandes des affiches, cartes postales et réservation de la banderole auprès de Sentiers.be

3. Fin septembre

Diffusion de l'invitation à participer à l'action que vous organisez : consultez la fiche "Faire connaître votre activité".

Placement des affiches d'annonce de l'événement et distribution des cartes postales et feuillets d'invitation.

4. Lundi de la Semaine des Sentiers

Envoi à la presse locale de votre communiqué. Présentez votre réhabilitation dans le cadre de l'action Semaine des Sentiers et conviez les journalistes à venir sur les lieux le jour de l'action en utilisant le communiqué de presse type disponible sur le site internet.

5. Durant la Semaine des Sentiers

Placez une signalisation claire vers le lieu de rendez-vous en utilisant les affiches A4 de la Semaine des Sentiers à commander auprès de Sentiers.be

